



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°17

Réunion du mardi 12 décembre 2023

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

OSNY – STADE CHRISTIAN LEON 2 - NNI 954760102

Cette installation sportive est classée T5 SYN jusqu'au 14/09/2023.

Installation visitée par M. LACOUR et M. PLASSART membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 04/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance du changement de la moquette synthétique et de la demande de classement en niveau T4 SYN du 04/11/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Rapport de visite
- A.O.P.
- Tests insitu du 04/10/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 30/09/2033.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

ST PRIX – STADE GEORGES GLATIGNY 2 – NNI 955740102

Cette installation sportive n'est pas classée.

Installation visitée par M. DA MATA et M. FEBVAY membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 23/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement du 23/11/2023 et des documents transmis :

- Plan des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu

- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.A.C.
- Tests insitu du 28/02/2020

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T7 SYN jusqu' 'au 08/11/2026.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

PONTOISE – STADE JEAN LOUSTAUD 1 – NNI 955000201

Cette installation sportive est classée T7 ST jusqu'au 07/07/2025.

Installation visitée par M. LACOUR et M. PLASSART membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 24/10/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de l'installation d'une moquette synthétique et de la demande de classement en niveau T5 SYN du 24/12/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Rapport de visite
- A.A.C.
- Tests insitu du 11/10/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T6 SYN jusqu' 'au 04/09/2033.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

1.2. Confirmations de niveau de classement

MORANGIS – COMPLEXE SPORTIF COSEC 4 – NNI 914320104

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests insitu et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

ST PRIX – STADE GEORGES GLATIGNY 1 – NNI 955740101

Cette installation sportive est classée T5 PN jusqu'au 01/10/2023.

Installation visitée par M. DA MATA et M. FEBVAY membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 23/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement du 23/11/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.A.C.

Elle demande de faire tracer les zones techniques.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu' 'au 16/10/2032.

GENNEVILLIERS – STADE VAL DE SEINE F. CHAZOTTE N°2 – NNI 920360102

Cette installation sportive est classée T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 27/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T7 PN du 20/11/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.A.C.

Elle constate les non-conformités suivantes :

- **Main courante incomplète**
- **Hauteur des buts constatés de 2,39m (au lieu de 2,44m), à remettre en conformité avant la prochaine rencontre officielle**
- **Zone technique non tracée**
- **Absence de banc de touche officiel**

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 08/07/2028 sous réserve de la levée des non-conformités avant le 12/06/2024 (photo à transmettre à la C.R.T.I.S.).

ARGENTEUIL – STADE DU MARAIS 2 – NNI 950180102

Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 12/10/2023.

Installation visitée par M. DJELLAL membre de la C.R.T.I.S., le 10/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN du 24/10/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Rapport de visite
- A.A.C.
- Tests insitu du 30/11/2023

Elle constate :

- **Mauvaise implantation des poteaux de corners**
- **Main courante incomplète**

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 12/10/2033.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

BRETIGNY SUR ORGE – STADE AUGUSTE DELAUNE 3 – NNI 911030103

L'éclairage de cette installation est classé E7 jusqu'au 29/05/2016.

A la demande du CS BRETIGNY FOOT, contrôle de l'éclairage effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 06/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 30/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 242 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.44
- Facteur d'uniformité : 0.65

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 12/12/2027.

ORMESSON SUR MARNE – STADE DU BELVEDERE – NNI 940550101

L'éclairage de cette installation est classé EEntrainement jusqu'au 09/07/2017.

A la demande du G.P.S.E.A., contrôle de l'éclairage effectué par M. MAETZ, membre de la C.R.T.I.S., le 07/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E7 signée par le propriétaire le 04/12/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 115 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.32
- Facteur d'uniformité : 0.52

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 12/12/2027.

SAVIGNY LE TEMPLE – STADE JEAN BOUIN – NNI 774450201

L'éclairage de cette installation n'est pas classé.

A la demande du G.P.S.E.A., contrôle de l'éclairage effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 30/11/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 24/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 140 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.67
- Facteur d'uniformité : 0.79

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 12/12/2027.

SEVRES – STADE JEAN WAGNER – NNI 920720201

L'éclairage de cette installation n'est pas classé.

A la demande de la Mairie de Sèvres., contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 08/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 05/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 127 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.11
- Facteur d'uniformité : 0.21

Elle constate :

- **11 projecteurs en panne**

- **Problème d'élagage au niveau des points de contrôle n°1 et n°21**

La C.R.T.I.S ne peut proposer un classement de cet éclairage.

ARGENTEUIL – STADE DU MARAIS 2 – NNI 950180102

L'éclairage de cette installation est classé E6 jusqu'au 11/04/2024.

A la demande de la Mairie d'Argenteuil., contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 11/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 24/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 155 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.51
- Facteur d'uniformité : 0.68

Elle constate un problème d'élagage au niveau de point de contrôle n°1.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 12/12/2025.

MEAUX – STADE ALBERTO CORAZZA 1 – NNI 772840101

L'éclairage de cette installation est classé E5 jusqu'au 02/11/2023.

A la demande de Meaux., contrôle de l'éclairage effectué par M. OUCHENE, membre de la C.R.T.I.S., le 11/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 01/12/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 285 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.56
- Facteur d'uniformité : 0.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 12/12/2025.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS